

COMMISSION NTIC DU CIAN (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)

La Commission sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication a été créée pour permettre aux adhérents du CIAN d'être présents dans la lutte contre la fracture numérique en Afrique.

En liaison très étroite avec l'association ACP Numérique, la Commission a participé très activement :

- au suivi de la mise en place d'un cadre réglementaire et juridique harmonisé en Afrique de l'Ouest (UEMOA et CEDEAO)
- à l'élaboration des textes réglementaires du secteur pour la région CEMAC avec l'aide de financements de la DGCID (MAE), de la Coopération Suisse et de l'OIF. Le projet a été adopté par le Conseil des Ministres des télécoms/TIC de la CEMAC le 21 novembre 2008.
- à la formation de certains responsables de la République Démocratique du Congo.
- à la diffusion de messages sur la nécessité de l'harmonisation des réglementations (OHADA des Télécoms) dans un grand nombre de pays africains.
- au démarrage d'actions spécifiques pour l'automatisation des procédures douanières.

Pour plus de détails, contacter : Jacques BLANCHE, président, jacques.blanche@orange.fr